

Orientation des plantations :  
 Le jardin ancien classé : ambiance début XXe à restaurer sur base des reliquats encore présents et à restituer sur base des palettes végétales en usage à l'époque.  
 Le jardin latéral : Les mêmes palettes végétales arbustives et tapissantes sont également utilisées dans la partie latérale afin d'assurer une cohérence visuelle et une fluidité des massifs sans rupture. La lecture séquentielle du jardin ancien est maintenue par l'usage d'arbustes persistants à certaines intersections de sentier.



**LIMITES**

- Objet de la demande
- Limite de classement
- Limite d'emprise du sous-sol
- Courbes de niveaux (tous les 25 cm)

**RELEVÉ DE LA SITUATION EXISTANTE**

- Arbre existant préservé
- Conifère persistant existant
- Arbuste caduc existant
- Massif arbustif persistant existant
- Massif arbustif caduc existant

**PROJET DU JARDIN**

- Sentier en gravier. Tracé historique restauré et reconstitué (fouilles), complété par sentier de même nature de jonction d'accès au jardin depuis la rue de la Mutualité
- Terrasse privative en dallage
- Pavés de béton
- Ferronnerie basse sur le mitoyen
- Clôture en bois type ganivelle en châtaignier H50cm en limite d'espace public
- Clôture palissade en bois de châtaignier H120cm en limite d'espace public
- Arbre haute-tige à planter (2 cerisiers à fleurs / 1 noyer)
- Massifs arbustifs persistants dans l'esprit du jardin d'origine (type houx, aucuba marginé, troène, buis,...). Evocation.
- Massifs arbustifs caducs à floraisons étalées dans l'esprit du jardin d'origine (type philadelphus, lilas, hortensia,...). Evocation.
- Jardin contemporain : Massifs arbustifs ornementaux dont un certain nombre en variété marginée ou mouchetée (type Aucuba, Troène panaché, houx panaché,...) avec quelques petits arbres. Plantes tapissantes au pied des arbustes.
- Plates bandes fleuries de tapissantes et vivaces représentatives des jardins début XXème. Evocation.
- Plantes grimpantes pour habillage des murets et ferronneries
- Corbeille fleurie dans l'esprit du jardin début XXème : très colorée, annuelles remplacées par des vivaces et bulbes.
- Pelouse
- Zone de protection des arbres conservés: amélioration du sol par mulching. Zone interdite d'accès

0 1 2 3 4 5 M

17.634 PU P ARP 003 00 00 A 1:100 21/12/17 15/06/20

**Meyerbeer 35**  
 Rue de la Mutualité, 35 / Rue Meyerbeer Forest

ETUDE PERMIS D'URBANISME  
 NOM DU PLAN Situation projetée:  
 REMARQUES Plan paysage  
 00,00 = +9,70  
 s.e = Surface nette occasionnelle

MATRE DE L'OUVRAGE ImmoGrado S.A.  
 Silesweg 1, 13 Clent 9000  
 T + 32 9 241 54 90 - stefan.franck@odebrecht.com

ARCHITECTE DDS+  
 Avenue Louise 201 Louvain-la-Neuve  
 T +32 2 340 22 22  
 mme@ddsplus.be

B.E. STABILITE Atlas Engineering BVBA  
 Atlas Claymenstraat, 150  
 1100 Amsterdam  
 T +32 4 7652 20 89  
 atlas@atlas-engineering.be

B.E. TECHNIQUES SPECIALES Flow Tapsiter International SA  
 Rue du Ham, 137  
 1180 Brussels  
 T +32 2 375 79 40  
 info@flow.be

PAYSAGISTE Ecole sup. Atelier d'Architecture des Jardins et du Paysage  
 28 B, av. Emile van Becelaere  
 1170 Brussels  
 T +32 2 538 26 93  
 info@eole.eu

URBANISME ET MOBILITE Odebrecht  
 Rue Jomieu, 16 B  
 1060 Brussels  
 T +32 2 733 14 73  
 odev@odebrecht.com

AUTEUR DU PLAN Ecole sup. Atelier d'Architecture des Jardins et du Paysage  
 28B Av. Emile Van Becelaere, 1170 Bruxelles  
 T +32 2 538 26 93  
 www.eole.eu / info@eole.eu

Ca document est la propriété exclusive de Eole sprl. Il n'est pas être communiqué, reproduit ou utilisé sans son autorisation écrite.